



# Par Chemins

## SOMMAIRE

- Votre CDRP
- Formation
- Arrivée de François Boron
- Le forum des associations et assurances
- Impacts des modifications du GR®3
- Randonnée itinérante sur le GR®41 du 21 au 26 mai 2018
- Suricate

### Formations départementales

Changement de date et de lieu  
L'initiation à la lecture de cartes se déroulera le **16 mai à Naveil** sur la journée.

Baliseurs : même si vous êtes des pros du pinceau et des mordus du sécateur, venez rafraîchir vos connaissances et conforter votre expérience.

Inscrivez-vous à une journée de formation continue des baliseurs

Le 16 mars sur le blaisois (manifestez-vous en urgence!)

Le 27 octobre sur le secteur Romorantin Sologne.

**Février 2018**

**N° 29**

## Votre COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la RANDONNÉE PÉDESTRE (CDRP)

Par Jocelyne Brunel

Le comité départemental, représentant de la **FFRandonnée** dans votre département, est  **votre interlocuteur privilégié.**

Pour accomplir ses nombreuses missions, suivant le Plan d'actions 2017-2020, votre CDRP est composé :

### 1- D'un Comité Directeur (CD) :

D'après les statuts, le Comité Directeur devrait être composé de 24 membres : 11 hommes et 11 femmes, 1 médecin et 1 membre associé.

**Actuellement nous sommes 16 seulement !! Pour l'équité, il manque 6 femmes.**

### 2- De plusieurs commissions (dont vous pouvez être membres sans être dans le Comité Directeur) :

#### ➔ Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI)

Création et gestion du réseau des sentiers GR® et GR® de Pays.  
Coordination du travail des baliseurs bénévoles et des interventions complémentaires (actions des collectivités locales, ...)  
Relations avec les commissions sentiers nationale et régionales.

#### ➔ Commission Départementale Pratiques/Adhésion/Vie Associative (CDPVA)

Rechercher de nouveaux licenciés, créer des associations, les soutenir et les conseiller,  
Organiser des réunions d'échanges et de concertation d'actions inter associations,  
Organiser le Rando Challenge®

#### ➔ Commission Départementale Communication (CDC)

Réaliser de la documentation, diffuser des informations (calendrier, Par Chemins...)  
Développer la communication grand public instantanée: réseaux sociaux par exemple.

#### ➔ Commission Départementale Formation (CDF)

Soutien aux formations d'animateurs (toutes filières) et formations thématiques,  
Organisation de formations spécifiques: baliseurs, lecture de cartes, cartographie numérique...

#### ➔ Commission Départementale Tourisme (CDT)

Contribuer à développer les hébergements, la connexion des itinéraires, la création de « paquets touristiques »

#### ➔ Commission Départementale Médicale et Santé (CDMS)

*Cette commission ne peut pas fonctionner actuellement faute d'un référent Médecin.*  
Politique autour de la rando Santé, des handicaps,  
Communication grand public sur la rando vecteur social.

**Vous pouvez participer à toutes ces actions passionnantes en venant nous rejoindre au Comité !!**



# Un nouveau salarié au Comité

Par Michel Dufour

**Anne Vételé** ayant choisi de se rapprocher de sa famille et de son activité de prédilection, le tourisme, est partie travailler à l'Office de Tourisme de Redon. Nous la remercions pour l'activité qu'elle a déployée tout au long de ces 18 mois avec nous et pour la qualité de son accueil et son écoute.

Pour la remplacer, nous avons recruté **François Boron** en qualité d'agent de développement de la randonnée pédestre en Loir-et-Cher. Originaire du Pas-de-Calais, il est licencié en géographie et titulaire d'un Master2 « Tourisme et Littoral ».

Même si le littoral est absent de chez nous, il aura à cœur de contribuer à la promotion de la randonnée et à la mise en valeur des circuits pédestres du département. Il lui faudra pour ça apprendre et connaître le département, je compte sur la communauté des randonneurs pour l'aider, le guider et le conseiller.

**Nous rappelons que le comité accueille le public lors de permanences dans nos locaux, au 2 rue du Limousin (entrez dans la cour) les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**



François Boron

# Le forum des associations et assurances

Par Jocelyne Brunel



Chaque année est organisé le forum invitant tous les clubs affiliés du département :

29 pour cette saison représentant **2008 licenciés**.

Il a eu lieu à CHAUMONT-SUR-LOIRE le 25 novembre 2017 : 15 clubs présents, 7 excusés.

Accueil des participants par les clubs de Montrichard et RVLS

## Assurances des associations

**Pourquoi s'assurer?** Toute association génère de l'activité qui peut causer des dommages vis-à-vis de personnes : bénévoles, dirigeants, personnes extérieures à l'association ou vis-à-vis de biens : biens de l'association, salles de réunions, matériels empruntés etc.

**Est-ce obligatoire ?** Non sauf pour certains secteurs d'activité dont les associations sportives.

### Assurer quoi ?

**Responsabilité civile de l'association** : couvre les adhérents, bénévoles et dirigeants dans le cadre de leurs activités pour leur association : missions explicites ou implicites ; couvre les dommages dont l'association peut être tenue pour responsable.

**Les personnes qui composent l'association** : peuvent souscrire une assurance individuelle complémentaire pour la pratique de l'activité de l'association.

**Les biens de l'association** peuvent faire l'objet d'assurances complémentaires

### S'assurer auprès de qui ?

✓ **Toutes les compagnies d'assurance** proposent ce type de contrat. Bien lire les conditions générales pour connaître ce qui est couvert.

✓ **Les clubs relevant de fédérations** peuvent bénéficier d'assurances négociées par leur représentant national. C'est le cas de la FFRandonnée.

### Le contrat FFRandonnée

Un club fédéré est couvert gratuitement par l'assurance fédérale dès lors que :

**tous ses adhérents sont licenciés**

**Et**

**tous les licenciés ont pris une licence avec assurance individuelle.**

*Le contrat fédéral est complet et avantageux mais réservé aux clubs fédérés.*

## Thèmes abordés :

### ➔ Les assurances par Michel DUFOUR

*Voir encadré ci-contre*

### ➔ Les indemnités kilométriques : abandon de créances ou remboursement ? par Alain LEFÈVRE

Le CDRP est reconnu d'intérêt général. Le montant du don :  $x \text{ km} \times 0.308\text{€}$  (66% déductibles des impôts)

### ➔ Le nouveau cursus de formation par Pierre BRUNEL

Le cursus de formation sera changé complètement à partir de 2019.

#### ➔ Les idées force du nouveau cursus :

L'acquisition des techniques de pratique ne fait pas partie du cursus animateur (prérequis).

Une place importante est accordée en formation sur l'animation de groupe et la pédagogie.

Une partie de la formation va se faire à distance

Certains contenus de formation sont communs à toutes les spécialités (tronc commun et module santé)

Plusieurs spécialités et plusieurs « niveaux » (spécialisations/perfectionnements)

La certification évolue → évaluation en situation

### ➔ Valorisation de notre patrimoine GR® par Pierre LECOINTRE :

Schéma de cohérence pour mieux gérer le réseau des GR®, GR® de Pays

Les GR® d'enjeu national

Le GR®3 reconnu itinéraire européen,

Le GR®41 qui part des sources du Cher jusqu'à la Creuse

Modification du GR®3 et ses conséquences (voir article)



# Impacts de la modification du GR®3

Par Pierre Lecointre

**Dans** un parchemin précédent (N° 27) il a été question de modification du **GR®3** de la Porte de la Chaussée de Comte à la limite de notre département avec l'Indre-et-Loire, l'Indre-et-Loire poursuivant cette modification jusqu'à Amboise.

Le topoguide portant ces modifications devrait être disponible d'ici le mois de mai. Gageons que les modifications du balisage seront également faites !

Pour mémoire l'origine de cette modification est notre volonté, dans le cadre de la re-dynamisation de cet itinéraire, de le rapprocher du fleuve alors que nombre d'aléas nous a contraints à nous en éloigner.

Lors de sa réunion du 11 janvier, le **Groupe d'Homologation et de Labellisation national (GHL)** a validé cette modification et les impacts de celle-ci sur les autres itinéraires.

## Mais quels sont-ils ?

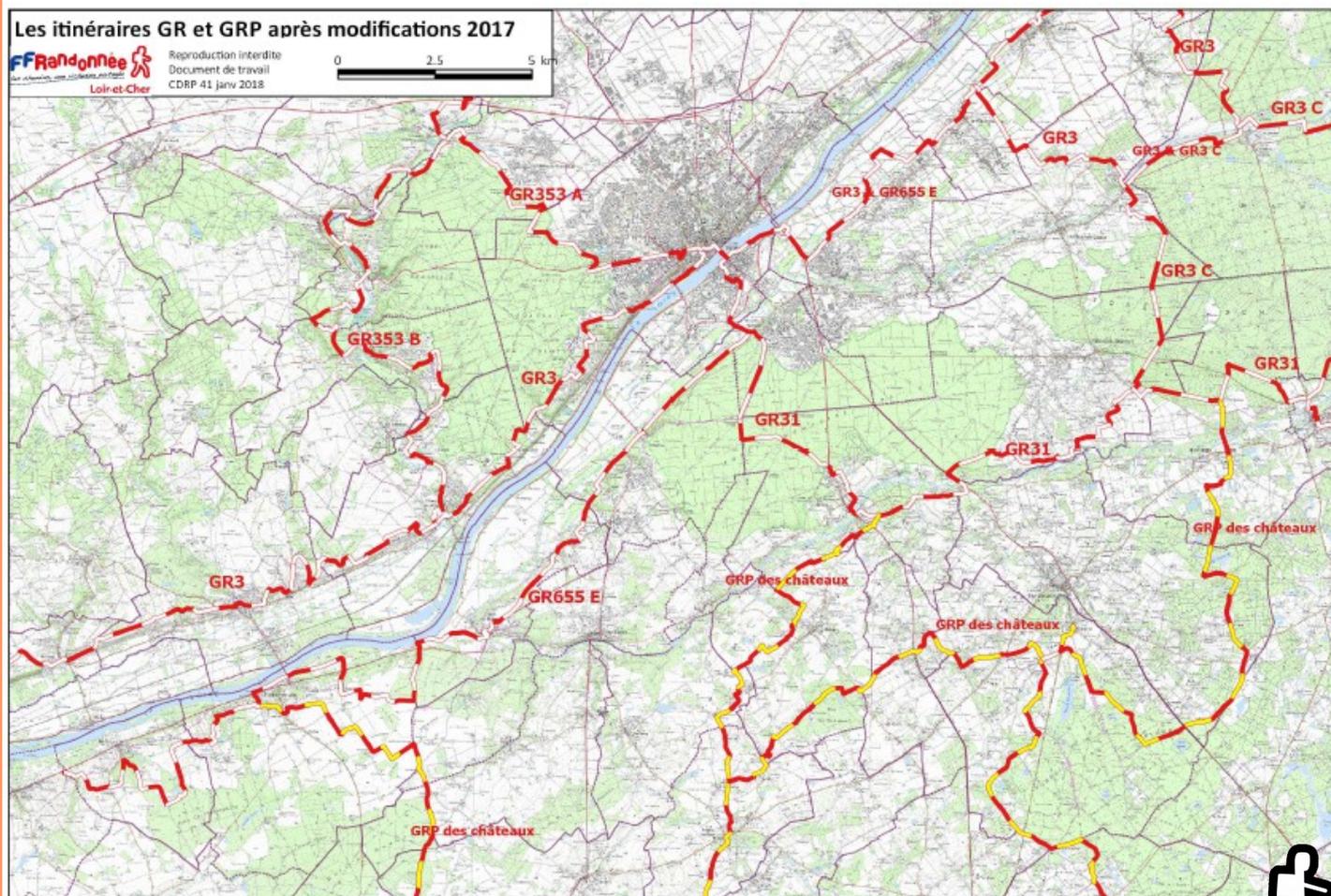
- ➔ Le **GR®655** itinéraire vers St Jacques de Compostelle passe en rive gauche en lieu et place des GR®353 et

GR® 3, évolution naturelle puisque c'est par ce chemin que les Jacquets rejoignent aujourd'hui Tours.

- ➔ Les GR353®A et GR 353®B qui relient le GR®35 au GR®3 se trouvent amputés puisque le GR®3 passe plus au Nord.
- ➔ Le GR®31 qui, au départ de Sancerre, permet de rejoindre le GR®3 à l'entrée de Mont-Près-Chambord en traversant la Sologne se trouve rallongé pour retrouver le GR®3 au pont Jacques Gabriel. Pour cela il utilise l'ancien GR®3 et se prolonge, en forêt de Russy, par le GR® du Pays des châteaux jusqu'à Blois.

**Il reste à la commission sentiers et itinéraires la requalification des GR®3C et du GR® du Pays de Sologne pour finaliser le schéma de cohérence sur cette partie centrale du département.**

**Un croquis vaut mieux qu'un long discours ... voici, ci-dessous, la présentation cartographique de ce réseau modifié**



# Randonnée itinérante sur le GR®41

du 21 au 26 mai 2018

## La vallée du Cher par le GR®41

Randonnée itinérante



## Les inscriptions sont lancées !

Inscrivez-vous pour la totalité de l'itinérance, pour une partie ou à la journée.

Vous trouverez le bulletin d'inscription sur le site du comité :

<https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr/actualite>

Votre inscription validée, des informations complémentaires vous seront envoyées.

Attention : le nombre de places est limité et les inscriptions pourront être closes sans préavis.

## Précipitez-vous !

27km

**Lundi 21**

Étape 1: Vierzon - Mennetou  
Point de départ:  
Parc des expositions  
Heure de départ: 9h30  
Heure prévue d'arrivée: 17h

28km

**Mercredi 23**

Étape 3:  
Selles-sur-Cher - Mareuil  
Point de départ: Salle des fêtes  
Heure de départ: 8h30  
Heure prévue d'arrivée: 17h

27km

**Vendredi 25**

Étape 5: Montrichard - Bléré  
Point de départ: ECS (Espace Culturel et Sportif)  
Heure de départ: 8h  
Heure prévue d'arrivée: 17h

**Mardi 22**

31km

Étape 2:  
Mennetou - Selles-sur-Cher  
Point de départ: Salle des fêtes  
Heure de départ: 8h  
Heure prévue d'arrivée: 17h

**Jeudi 24**

28km

Étape 4: Mareuil - Montrichard  
Point de départ: Salle des fêtes  
Heure de départ: 8h  
Heure prévue d'arrivée: 17h

**Samedi 26**

25km

Étape 6: Bléré - Tours  
Point de départ: Gymnase  
Heure de départ: 8h  
Heure prévue d'arrivée: 16h30

